



DECLARATION LIMINAIRE COMMUNE CTL du 22 janvier 2019

DES AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES LAISSÉS POUR COMPTE

Chaque jour, à la télévision, à la radio, dans les journaux, on nous vante le prélèvement à la source. Le ministre lui-même s'est affiché, répondant au téléphone devant les caméras, comme il aime tellement le faire, pour faire croire que tout est simple.

TOUT N'EST PAS SI SIMPLE NI IDYLLIQUE

Or depuis la mi-décembre les collègues sont sollicités de toute part sans avoir quelques fois de réponse immédiate possible, malgré leur bonne volonté.

Outre une affluence aux guichets sans commune mesure pour cette période de l'année et des centres d'appels saturés, les outils informatiques, devenus indispensables, sont régulièrement défectueux depuis le 2 janvier rendant le travail quotidien encore plus pénible.

Et cela n'est sans doute rien, le pic de charge étant attendu pour la fin du mois quand les contribuables verront les effets du prélèvement sur leur fiche de paye et de l'acompte contemporain sur leur compte en banque.

Enfin, le contexte de remise en question de la légitimité de l'impôt, de la multiplication des attaques sur les Centres des Finances Publiques et, en tout état de cause les réactions de colère subies par les agents à l'accueil, nous inquiètent fortement.

En avez vous conscience ? Partagez vous nos préoccupations ? Les faites vous remonter à la Direction générale, au-delà de l'auto persuasion, « je vais bien, tout va bien », et du discours officiel médiatique : « nous gérons, tout se passe au mieux » ?

POURQUOI ?

Le président de la République et son gouvernement ne manquent pas de répéter qu'ils sont attachés à un service public de qualité...

Nous le sommes également ! D'autant plus que nous voyons et subissons au quotidien les dégâts des suppressions d'emplois successifs qui empêchent la bonne réalisation des missions.

Les organisations syndicales de la DGFIP s'inquiètent régulièrement des conditions de travail des agents, de l'avenir des services et de nos missions.

Pour illustrer notre propos, dans le département, 2 **nouvelles trésoreries ont fermé** au premier janvier 2019 (EPONE ET TRIEL), d'autres **l'ont été depuis la fusion en 2011**, nul besoin d'être devin pour affirmer que, plus que jamais, l'accès au service public est sélectif...

Autre situation préoccupante : celle des services de l'enregistrement qui ont fusionné en un seul pôle à VERSAILLES. Pour faire face à un surplus de travail et des obligations calendaires, cette structure a dû être fermée au public pendant 15 jours en décembre dernier.

Pour seule réponse aux légitimes inquiétudes des agents et des organisations syndicales, le Directeur général n'hésite plus à évoquer « un plan social » avec 20 000 suppressions prévues à la DGFIP jusqu'en 2022 !

Ces 4 dernières années plus de 100 emplois ont disparu dans Les Yvelines, soit l'équivalent d'un centre des

Finances publiques.

Cette année 18 suppressions seront actées par vos soins à l'issue de ce CTL.

Pour tenter de faire passer « la légère surcharge de travail » (sic) générée par la mise en œuvre du PAS, le ministre Darmanin, jamais avare d'une galéjade médiatique, vient d'annoncer le versement d'une prime exceptionnelle fiscalisée de 200 € pour 40 000 agents pour la mise en place du PAS, laissant de facto plus de 60 000 agents sur le carreau. Cette obole, censée éteindre l'incendie social, ne fait qu'attiser les braises d'un climat tendu.

En dénigrant une majorité de ses agents, M DARMANIN ne fait qu'appliquer le vieil adage du « diviser pour mieux régner » ! et souhaite ainsi ne pas reconnaître les efforts immenses déployés par nos collègues délaissés lors des réformes d'ampleur de ces dernières années, subissant des détériorations continuent de leurs conditions de travail dues notamment aux suppressions d'emploi.

Les agents attendent de leur ministre la prise en compte réelle de leur investissement plutôt que des tweets d'autosatisfaction ! Mais, c'est vrai, un tweet, ça ne coûte rien...et en plus ça peut être repris par la presse...

Et cela ne va pas aller en s'arrangeant puisque le Directeur général, recevant les organisations syndicales, leur a exposé sa vision, à l'horizon 2022, d'une « géographie dite revisitée », version DGFIP de la « déconcentration de proximité » du Ministre Darmanin.

Ce qu'a annoncé le DG, c'est tout simplement la mort du réseau comptable SPL et hospitalier et un regroupement départemental accéléré des SIP et des SIE !

Les organisations syndicales de la DDFIP 78 condamnent également avec force l'expérimentation d'agences comptables qui ne sont que l'habillage de la suppression à court terme du principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable. La DGFIP contribue à être le liquidateur de son principe fondamental qui fonde son existence et sacrifie les agents A, B et C sur l'autel des suppressions d'emploi dans la Fonction publique d'État,

Le démantèlement du réseau est en route. Nous n'accompagnerons pas la Direction Générale dans ce processus destructeur.

Tous ces reculs du service public, nous n'en voulons pas et nous les combattons !

Nous réclamons au contraire des emplois adaptés à la charge de travail et le maintien de toutes les missions de la DGFIP